

## Avant-propos

**L**es pays en développement accueillent plus d'un tiers des migrants internationaux à travers le monde. La plupart des immigrés s'inscrivent dans une dynamique de migration de travail et occupent un emploi – formel ou plus souvent informel – dans leur pays de destination. L'immigration joue donc un rôle clé dans le développement économique des pays de destination. Toutefois, la contribution des immigrés à différents segments de l'économie reste insuffisamment documentée et reconnue dans nombre de pays à revenu faible ou intermédiaire, qui sont très peu à avoir conçu et mis en œuvre des cadres d'action appropriés. L'ampleur de l'économie informelle, combinée à la faiblesse des capacités de gestion des migrations de travail et au manque de politiques actives du marché du travail, empêche nombre de pays de destination d'exploiter pleinement le potentiel de l'immigration.

Le Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Organisation internationale du travail (OIT) et la Commission européenne ont travaillé de concert à l'examen de ces questions complexes. Embrassant différents contextes, notre collaboration a pour objectif d'aider les pays en développement à élaborer des politiques efficaces afin de maximiser les effets positifs de l'immigration sur le développement, notamment en élargissant la base de données sur la contribution de l'immigration au développement, en proposant des recommandations sur la gouvernance d'une approche globale de l'immigration, et en reliant les stratégies de développement afin de renforcer la cohérence des politiques au sein des pays et entre ceux-ci.

Ce rapport, *Comment les immigrés contribuent à l'économie des pays en développement*, constitue une avancée sur la voie de l'évaluation de la contribution de l'immigration au développement, et de l'amélioration de la conception des stratégies de migration et de développement. Il s'inscrit dans le cadre du projet « L'évaluation de la contribution économique des migrations de travail dans les pays en développement comme pays de destination » (ECLM), mené conjointement par l'OCDE et l'OIT. À partir d'une analyse comparative sur dix pays à revenu faible ou intermédiaire – l'Afrique du Sud, l'Argentine, le Costa Rica, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Kirghizistan, le Népal, la République dominicaine, le Rwanda et la Thaïlande –, ce projet entend faciliter une compréhension plus approfondie des différentes façons dont les immigrés contribuent à l'économie de leur pays d'accueil.

À l'aide d'une combinaison de méthodologies quantitatives et qualitatives, ce rapport procède ainsi à l'examen empirique de l'incidence des immigrés sur trois composantes clés de l'économie : le marché du travail, la croissance économique et les finances publiques. Il analyse le contexte politique et historique de l'immigration dans chaque pays partenaire du projet et suggère des façons de renforcer la contribution des immigrés en fonction des différents contextes, au moyen de réponses politiques appropriées. Il souligne la complexité de l'impact de l'immigration, qui dépend du contexte national, de la conjoncture économique et des caractéristiques des immigrés. Tout pays peut néanmoins maximiser les effets positifs de l'immigration en adoptant des politiques cohérentes visant à améliorer la gestion et l'intégration des immigrés afin de leur permettre d'investir et de contribuer en toute légalité à l'économie du pays où ils vivent et travaillent, tout en menant des vies sûres et épanouissantes.

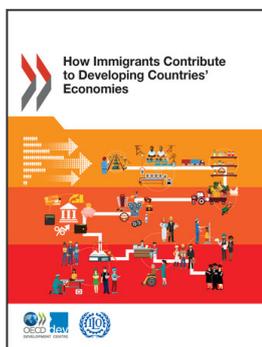
*Ce rapport entend en outre éclairer le dialogue et proposer des recommandations stratégiques aux acteurs du développement et aux décideurs politiques soucieux d'intégrer les immigrés dans leur économie et leur société, et ce pour le bénéfice de tous – populations immigrées comme nées dans le pays. Suite aux discussions sur les orientations stratégiques organisées dans chaque pays partenaire avec différents acteurs clés et décideurs politiques, le Centre de développement de l'OCDE et l'OIT se réjouissent de poursuivre leur coopération avec les pays partenaires du projet afin de renforcer la contribution de l'immigration aux progrès de l'économie et du développement.*

Mario Pezzini

*Directeur du Centre de développement  
et Conseiller spécial auprès du Secrétaire  
général de l'OCDE sur le développement*

Manuela Tomei

*Directrice du Programme Conditions  
de travail et d'emploi de l'Organisation  
internationale du travail*



Extrait de :

## How Immigrants Contribute to Developing Countries' Economies

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264288737-en>

### Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE/Organisation internationale du travail (2018), « Avant-propos », dans *How Immigrants Contribute to Developing Countries' Economies*, Organisation internationale du travail, Geneva/Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264290730-1-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).